

Secteur santé RÉMUNÉRATION NETTE ANNUELLE



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013.

Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



RÉMUNÉRATIONS DIFFÉRENTES SELON LA BRANCHE

Les rémunérations moyennes nettes annuelles du secteur sont inférieures à celles de l' OMPL.

Les rémunérations moyennes sont plus élevées dans la branche des laboratoires de biologie médicale, exception faite des professions intermédiaires.



ABSENCE DE PARITÉ SALARIALE

L'indice de parité montre un écart de 16 % entre les rémunérations des hommes et celles des femmes, au niveau du secteur. Toutes les branches sont concernées par un différentiel de rémunération à des degrés divers.



Secteur santé

Branches professionnelles



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine

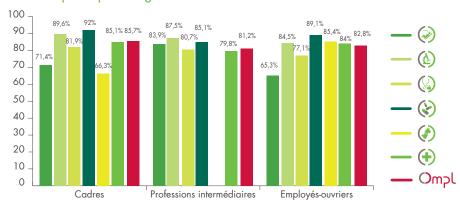


Cliniques vétérinaires

Rémunération annuelle moyenne par catégorie sociale

Catégories sociales		(F)		(3)		(+)	Ompl
Cadres	40008€	49 103 €	36066€	35515€	28440€	35756€	37658€
Professions intermédiaires	24898€	23057€	28535€	19528€	19250€	21454€	22587€
Employés ouvriers	19091€	20390€	19201€	17629€	16802€	19076€	20263€
Moyenne	19630€	22903€	22086€	22756 €	20452€	22 107 €	24130€

Indice de parité par catégorie sociale



La DADS "salariés" donne la rémunération nette de toutes cotisations sociales obligatoires, de CSG (contribution sociale généralisée) et de CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale). Elle inclut également les indemnités nettes (primes, indemnités, ancienneté...). La rémunération est exprimée annuellement.

Seuls les salariés présents à temps complet sur toute l'année ont été pris en compte dans le calcul de la rémunération moyenne, à l'exclusion des apprentis.

Un indice a été calculé qui permet de comparer les rémunérations femmes/hommes.

Indice F/H =
$$\frac{\text{Rémunération Femmes}}{\text{Rémunération Hommes}} \times 100$$

Il est exprimé en pourcentage. Ainsi, un indice F/H = 74.3% signifie que les femmes gagnent en moyenne 74.3 % de la rémunération des hommes



Rémunération nette moyenne annuelle par région

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Auvergne-Rhône-Alpes	36779€	21849€	19284€	17498€
Bourgogne-Franche-Comté	33892€	20337€	19441€	17929€
Bretagne	34628€	20853€	18651€	15236€
Centre-Val de Loire	31976€	21199€	19547€	14525€
Corse	NS*	22767 €	19294€	16200€
DOM	39808€	21263€	19367€	18000€
Grand Est	35701€	21251€	18956€	16367€
Hauts-de-France	35185€	20357€	18517€	16834€
Île-de-France	38752€	24373 €	20744 €	21632€
Normandie	35787€	20819€	18115€	19200€
Nouvelle-Aquitaine	32215€	20421€	18 <i>7</i> 76€	15515€
Occitanie	34225€	21162€	18720€	15940€
Pays de la Loire	35398€	19964€	18062€	17591€
Provence-Alpes-Côte d'Azur	34694€	20832€	18958€	16697€
Moyenne	35756 €	21454€	19173€	17653€

^{*} NS: Non significatif